



Publié le : 17/04/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 10 avril 2024 à 17 heures 00

Question n° 8

Demandes de subvention à caractère social

Le Conseil d'Administration, convoqué le 3 avril 2024, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Besançon.

Administrateurs en exercice : 17

Sous la présidence de Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS :

Etaient présents :

Monsieur Hasni ALEM / Monsieur Bernard AVON / Monsieur Claude BILLOD /
Monsieur Yves CHANSON / Monsieur Philippe CREMER / Monsieur Cyril DEVESA /
Madame Valéry GARCIA / Monsieur Michel JOURNEAUX / Madame Myriam LEMERCIER /
Madame Agnès MARTIN / Madame Claudine MAUGAIN / Monsieur Alfred M'BONGO /
Monsieur Michel PELLATON / Monsieur Jean-Hugues ROUX / Madame Sylvie WANLIN

Etaient absents :

Monsieur Ludovic FAGAUT, **donne pouvoir à Madame Myriam LEMERCIER /**
Madame Anne VIGNOT, **donne pouvoir à Madame Sylvie WANLIN**

REÇU EN PREFECTURE

Le 17 avril 2024

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

025-262500564-20240410-D00184010-DE

Date de dépôt en Préfecture :

DÉLIBÉRATION

Incidence financière	
BP 2024 Nature 6574 « Subventions aux associations » Service 00100 « Secrétariat Général »	Montant prévu au BP 2024 : 450 000 € Montant disponible : 198 496 € Montant de l'opération : 174 185 €

Résumé : Le CCAS a choisi d'apporter un soutien financier aux associations dont les actions ou projets sont complémentaires des prestations rendues par ses différents services, afin de répondre aux besoins sociaux recensés au niveau de la ville, au regard notamment de l'Analyse des Besoins Sociaux et de son projet social 2022/2026.

Mi-décembre, les associations ont été invitées à déposer leur demande sur la plateforme de dématérialisation dédiée. Cette démarche a pour objectif de rendre transparentes les procédures de financement du CCAS aux associations, mais aussi de susciter des initiatives permettant de répondre aux besoins des personnes les plus en difficulté.

A la suite de l'appel à projet lancé pour la campagne de subventions 2024, 39 demandes ont été déposées auprès du CCAS. Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de se prononcer sur ces demandes pour un montant de 174 185 euros.

Référence au Projet social 2022-2026 :

Axe 1 : Intervenir auprès des publics prioritaires identifiés dans l'ABS

Axe 2 : Maintenir ou accompagner vers l'autonomie les publics relevant du CCAS au sens de l'autonomie sociale et économique – De « l'urgence vers l'autonomie »

Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et leur maintien (aller vers, simplification...)

Axe 4 : Faire du CCAS l'interlocuteur majeur des politiques du handicap et de l'âge en lien avec la dimension accessibilité pour mieux vivre dans la ville

Axe 5 : Optimiser les moyens, les ressources et le patrimoine du CCAS pour pérenniser son action de service public

Axe 6 : Faire savoir et valoriser l'action du CCAS

Sans objet

I – Bilan 2023

Dans le cadre de son budget 2023, le CCAS avait consacré une enveloppe de 500 000 euros pour les subventions dédiées aux associations.

C'est ainsi que le Conseil d'Administration a pu apporter son soutien financier à 32 associations, pour un montant total de 451 271 euros, dont 250 004 euros en faveur de la Boutique Jeanne ANTIDE.

Dans le cadre de l'appel à subventionnement 2023 publié par le CCAS, sur les 52 demandes déposées, 30 subventions ont été attribuées pour un montant total de 173 267 euros.

Les subventions versées aux associations dans le cadre de l'appel à projet 2023 ont été réparties comme suit :

Classement des demandes	Subventions accordées	Soit en %
Intervenir auprès des publics prioritaires identifiés dans l'ABS :	128 767 €	74,3
- associations d'aide alimentaire	120 017 €	69,3
- associations hors aide alimentaire	8 750 €	5,0
Faciliter l'accès aux droits et leur maintien	8 750 €	5,0
Faire du CCAS un interlocuteur majeur des politiques du handicap et de l'âge en lien avec la dimension accessibilité pour mieux vivre dans la ville	34 750 €	20,0
Maintenir ou accompagner vers l'autonomie les publics relevant du CCAS au sens de l'autonomie sociale et économique - « de l'urgence vers l'autonomie »	1 000 €	0,7
Total	173 267 €	100

Par ailleurs, une subvention de 25 000 euros a été versée à l'AUDAB dans le cadre d'un partenariat développé autour de l'observation sociale et sociétale des territoires.

3 000 euros ont également été attribués aux lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur le thème du logement, lors de la journée du Lundisociable.

Enfin, il est à noter que sur l'ensemble des subventions accordées, 7 ont visé des publics jeunes en lien avec le volet social du Plan Jeunes mis en œuvre par le CCAS pour un montant de 10 000 euros (hors aide alimentaire).

II – Finalités des demandes et critères d'attribution

Pour être éligibles, les demandes présentées par les associations doivent satisfaire une ou plusieurs des finalités suivantes :

- Intervenir auprès des publics prioritaires identifiés dans l'Analyse des Besoins Sociaux.
- Maintenir ou accompagner vers l'autonomie les publics relevant du CCAS au sens de l'autonomie sociale et économique - « de l'urgence vers l'autonomie ».
- Faciliter l'accès aux droits et leur maintien.
- Faire du CCAS un interlocuteur majeur des politiques du handicap et de l'âge en lien avec la dimension accessibilité pour mieux vivre dans la ville.

La priorité est accordée aux demandes qui répondent aux critères suivants :

- Le fonctionnement de l'association permet d'assurer la pérennité de son action au service de l'intérêt général dans le champ d'action du CCAS.
- Les actions ou le projet de l'association répondent aux enjeux forts d'action sociale tels que l'amélioration de l'accès aux droits et aux services, la prévention de la vulnérabilité et la perte du lien social, l'accompagnement des personnes fragilisées dans leur parcours de vie,
- Le projet favorise l'accueil et l'accompagnement des jeunes précaires bisontins de 18 à 25 ans, en lien avec le volet social du plan jeunes mis en œuvre par le CCAS.

III – Propositions pour 2024

Pour l'année 2024, le montant des crédits affectés aux subventions s'élève à 450 000 euros.

250 004 euros ont déjà été attribués à la Boutique Jeanne ANTIDE lors du Conseil d'Administration du 14 février 2024.

1 500 euros ont été versés au lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt dans le cadre du Lundisociable sur le thème de la mobilité.

En 2024, 39 associations ont répondu à l'appel à projets lancé par le CCAS :

- 29 demandes relèvent du fonctionnement,
- 10 demandes concernent des projets.

Les demandes de subvention déposées représentent un montant total de 312 372 euros.

Il est proposé au Conseil d'Administration de se prononcer sur l'attribution de subventions au bénéfice de 21 associations pour un montant total de 174 185 euros répartis comme suit :

Classement des demandes	Subventions proposées
Intervenir auprès des publics prioritaires identifiés dans l'ABS	141 935 €
Faciliter l'accès aux droits et leur maintien	750 €
Faire du CCAS un interlocuteur majeur des politiques du handicap et de l'âge en lien avec la dimension accessibilité pour mieux vivre dans la ville	31 500 €
Dont Volet social du Plan Jeunes (hors aide alimentaire)	3 500 €

Les demandes de subventions présentées par les associations, accompagnées de propositions d'attribution, sont présentées dans le tableau joint en annexe.

Les associations qui perçoivent une subvention dont le montant est égal ou supérieur à 1 500 euros feront l'objet d'un conventionnement avec le CCAS, comme prévu par la délibération du Conseil d'Administration du 25 avril 2018.

En application de l'article 15 du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration du CCAS, il est procédé à un vote en plusieurs temps :

- Subvention à la Banque Alimentaire du Doubs, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort

Madame Sylvie WANLIN, administratrice intéressée, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

- Subvention à la Croix Rouge Française

Madame Sylvie WANLIN, administratrice intéressée, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

- Subvention à l'ADDSEA

Madame Sylvie WANLIN, administratrice intéressée, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

- Subvention à l'association La Roue de Secours

Madame Sylvie WANLIN et Monsieur Michel JOURNEAUX, administrateurs intéressés, quittent la séance et ne prennent part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

- Subvention à l'association AGIR Solidarité FC

Messieurs Philippe CREMER et Michel JOURNEAUX, administrateurs intéressés, quittent la séance et ne prennent part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

- Subvention à l'association Les Uns pour les Autres

Monsieur Philippe CREMER, administrateur intéressé, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

- Subvention à l'association Montrapon Distribution Alimentaire

Monsieur Philippe CREMER, administrateur intéressé, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

- Subvention à l'association GARE BTT

Monsieur Philippe CREMER, administrateur intéressé, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

- Subvention à l'association Julienne Javel

Monsieur Jean-Hugues ROUX, administrateur intéressé, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

- Subvention à l'association APF France Handicap

Messieurs Jean-Hugues ROUX et Bernard AVON, administrateurs intéressés, quittent la séance et ne prennent part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

- Subvention à l'Office des Retraités des Personnes Agées de Besançon (ORPAB)

Messieurs Jean-Hugues ROUX et Yves CHANSON, administrateurs intéressés, quittent la séance et ne prennent part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

- Subvention à l'association des Autistes de Besançon

Madame Valéry GARCIA, administratrice intéressée, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

- Subventions aux autres associations

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention aux autres associations que celles citées ci-avant, telles que présentées dans le tableau annexé.

Enfin, après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration autorisent la Vice-présidente du CCAS à mettre en œuvre l'ensemble des dispositions nécessaires à la réalisation des demandes et en particulier, à signer les conventions à intervenir.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans un délai de deux mois suivant sa publicité.

Pour extrait conforme,
La Vice-présidente du CCAS,



Sylvie WANLIN

DEMANDES DE SUBVENTIONS A CARACTERE SOCIAL 2024

ASSOCIATIONS	1ère demande (1) Renouvellement (R) Fonctionnement (F) Projet (P) Public Jeunes (J)	OBJET DEMANDE 2024	Subvention 2021	Subvention 2022	Subvention 2023	Subv 2024 demandée	Budget prévisionnel de la demande	Proposition CA du 10/04/2024	% de la subvention attribuée sur BP
INTERVENIR AUPRES DES PUBLICS PRIORITAIRES IDENTIFIES DANS L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX									
BANQUE ALIMENTAIRE DU DOUBS, HAUTE-SAONE, TERRITOIRE DE BELFORT	(R) (F)	Soutien et accompagnement des associations d'aide alimentaire, ramassage de denrées alimentaires	27 828 €	35 000 €	37 100 €	40 000 €	1 074 100 €	40 000 €	3,72%
CROIX ROUGE FRANCAISE	(R) (F) (J)	Distribution d'aide alimentaire, vestimentaire et accompagnement social au centre-ville, sur le quartier Planoise et pour les étudiants	21 192 €	19 080 €	20 959 €	85 000 €	155 000 €	51 400 €	33,16%
		achalandage							
		charges	23 000 €	23 000 €	23 000 €				
CROQ' SOLEILS	(R) (F) (J)	Distribution d'aide alimentaire, de produits d'hygiène à l'attention de personnes en difficulté	4 326 €	3 949 €	4 960 €	6 500 €	25 300 €	7 350 €	29,05%
DIACONAT	(R) (F)	Distribution d'aide alimentaire, de produits d'hygiène et de vêtements sur le quartier de Battant	2 130 €	2 119 €	2 202 €	4 400 €	10 800 €	4 000 €	37,04%
		achalandage							
		charges	1 650 €	1 650 €	1 650 €				
LES RESTAURANTS DU CŒUR	(R) (F)	Apporter une aide alimentaire aux plus démunis et proposer des actions pour les aider à retrouver leur dignité et à se réinsérer dans la vie économique et sociale	3 000 €	3 000 €	3 000 €	10 000 €	671 784 €	5 000 €	0,74%
LES UNS POUR LES AUTRES	(R) (F)	Distribution d'aide alimentaire sur les quartiers de St Ferjeux et la Grette	4 074 €	3 792 €	4 106 €	4 300 €	20 960 €	5 600 €	26,72%
MONTRAPON DISTRIBUTION ALIMENTAIRE	(R) (F)	Fournir une aide alimentaire aux personnes en difficulté sur le quartier de Montrapon	3 488 €	5 340 €	6 862 €	7 500 €	31 800 €	8 995 €	28,29%
POTAGES & PAPOTAGES	(R) (F)	Aide alimentaire aux personnes et familles à ressources modestes sur les quartiers de Palente, Orchamps, Les Cras et Chaprais	4 458 €	3 535 €	3 900 €	4 000 €	19 278 €	4 340 €	22,51%
SERVICE D'ENTRAIDE FREDERIC OZANAM	(R) (F)	Distribution alimentaire pour les familles en grandes difficultés	5 070 €	3 950 €	3 632 €	6 000 €	31 559 €	6 250 €	19,80%
		achalandage							
		charges	1 650 €	1 650 €	1 650 €				
SECOURS POPULAIRE Français	(R) (F)	Distribution alimentaire et accompagnement pour les familles en grandes difficultés	7 000 €	7 000 €	7 000 €	12 000 €	337 892 €	9 000 €	2,66%
ADDSEA BFC	(1) (F)	Consolider le dispositif d'hébergement d'urgence pour la mise à l'abri des femmes vulnérables : promouvoir des actions de remobilisation et d'insertion professionnelle				30 000 €	343 081 €	0 €	0,00%
AMUSO	(1) (P)	Achats d'instruments de musique dans le cadre de l'ouverture d'une micro crèche associative				7 000 €	420 505 €	0 €	0,00%
ASSOCIATION JULIENNE JAVEL	(R) (P)	Distribuer 1 400 paniers solidaires Faire changer les habitudes alimentaires des publics bénéficiaires de l'aide alimentaire en leur proposant un panier de légumes bio à bas coût et des ateliers cuisine	1 100 €	1 100 €	0 €	2 000 €	23 502 €	0 €	0,00%
ASSOCIATION LIANES	(1) (P)	Intervenir auprès des personnes précaires en isolement social, qui n'ont pas de mode de garde pour leur animal, en cas de besoin (hospitalisation, hébergement social,...)			0 €	2 500 €	27 530 €	0 €	0,00%
CAFE DES PRATIQUES	(R) (F)	Poursuivre l'action de l'espace de vie sociale pour créer du lien à travers le faire ensemble	2 500 €	2 500 €	1 250 €	2 500 €	103 550 €	0 €	0,00%
GARE BTT	(R) (F) (J)	Favoriser l'insertion des populations les plus précarisées par la mise ou remise au travail par le biais d'entreprises d'insertion	7 000 €	8 000 €	4 000 €	5 000 €	5 000 €	0 €	0,00%
LA ROUE DE SECOURS	(R) (P)	Proposer un dispositif d'aide au déménagement social avec un accompagnement technique et social	4 000 €	4 000 €	2 000 €	4 000 €	18 576 €	0 €	0,00%
LES CŒURS AUDACIEUX	(1) (P)	Organiser une journée solidaire pour les familles et les jeunes dans le quartier de Clairs Soleils vide grenier, tournoi de foot, concert)				2 000 €	2 910 €	0 €	0,00%

DEMANDES DE SUBVENTIONS A CARACTERE SOCIAL 2024

ASSOCIATIONS	1ère demande (1) Renouvellement (R) Fonctionnement (F) Projet (P) Public Jeunes (J)	OBJET DEMANDE 2024	Subvention 2021	Subvention 2022	Subvention 2023	Subv 2024 demandée	Budget prévisionnel de la demande	Proposition CA du 10/04/2024	% de la subvention attribuée sur BP
LES MANIVELLES (ex VELO CAMPUS)	1 F	Soutien à la mobilité et promotion de l'usage du vélo Rendre accessible les Manivelles aux publics des autres structures du quartier Baltant	2 500 €	0 €	0 €	4 000 €	4 305 €	0 €	0,00%
MAR Méthodes alternatives de régulation	1 F	Aide au développement de l'association : réflexion sur les dynamiques de conflit familial ou social grâce à l'outil de théâtre forum				300 €	1 370 €	0 €	0,00%
SOUS-TOTAL 1						238 700 €		141 935 €	
FACILITER L'ACCES AUX DROITS ET LEUR MAINTIEN									
ASSOCIATION NATIONALE DES VISITEURS DE PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE	R F	Aide et soutien des détenus	750 €	750 €	750 €	750 €	750 €	750 €	100,00%
TRANSCENDE	1 F	Accompagnement des personnes transgenre et de leurs proches ; création d'un site internet afin de pouvoir compiler les ressources régionales				1 500 €	4 320 €	0 €	0,00%
SOUS-TOTAL 2						2 250 €		750 €	
FAIRE DU CCAS UN INTERLOCUTEUR MAJEUR DES POLITIQUES DU HANDICAP ET DE L'AGE EN LIEN AVEC LA DIMENSION ACCESSIBILITE POUR MIEUX VIVRE DANS LA VILLE									
AFTC BFC Association des familles de traumatisés crâniens et cérébro lésés	1 P	Sensibilisation aux risques routiers des élèves de CM2 du quartier de Montrapon				5 200 €	5 200 €	0 €	0,00%
APEDA BFC	R F	Développement du centre de ressources pour la perte d'audition et de surdité à tout âge de la vie. Accompagnement pour l'accès aux droits et lutte contre l'exclusion des personnes sourdes.	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 500 €	77 400 €	0 €	0,00%
APF FRANCE HANDICAP	R F	Dispositif d'Ecoute Active et d'Accompagnement Individualisé des personnes en situation de handicap et de leurs proches.	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 500 €	25 304 €	2 000 €	7,90%
ARDDS Association réadaptation défense des devenus sourds	1 F	financement d'une orthophoniste pour la réalisation de 12 séances de lecture labiale pas an pour un groupe de 7 à 10 personnes par séance				6 000 €	8 965 €	500 €	5,58%
ASSOCIATION DES AUTISTES DE BESANCON - AAB	R F	Maintien du lien social . Soutien et accueil de personnes autistes et de leurs aidants. Activités à domicile et au relais loisirs. Développement de l'embauche de personnes autistes Asperger	1 000 €	1 500 €	1 500 €	2 000 €	16 430 €	1 500 €	9,13%
ASSOCIATION CREATRICE DE LIEN SOCIAL	1 F	Prévenir l'isolement social des retraités bisontin				4 000 €	60 000 €	0 €	0,00%
DROITS DEVANT 25 (Fondation Pluriel)	1 P	Acquisition d'une mallette d'audioguides : dispositif permettant la participation effective des personnes handicapées intellectuelles aux réunions et manifestations auxquelles elles sont invitées				2 500 €	4 333 €	2 500 €	57,70%
ERASMUS STUDENT NETWORK BESANCON	R F J	Actions intergénérationnelles d'étudiants internationaux auprès de séniors bisontins				3 000 €	8 500 €	0 €	0,00%
MUSICOTHERAPIE BESANCON	1 P	Achats d'instruments de musique et rémunération d'intervenants dans le cadre du projet "Bien vieillir en musique"				5 922 €	20 222 €	0 €	0,00%
BIAPAS	R P J	Organisation de 3 journées omnisports visant à promouvoir des activités physiques adaptées pour les personnes âgées et porteuses de handicap		400 €	1 000 €	1 500 €	3 200 €	1 000 €	31,25%
JUSQU'À LA MORT ACCOMPAGNER LA VIE - JALMALV	R F	Formation initiale et continue des bénévoles animées par des psychologues	800 €	1 300 €	750 €	1 300 €	1 300 €	0 €	0,00%
ORPAB	R F	Organisation d'activités pour les clubs 3ème âge affiliés à l'association	28 500 €	20 000 €	10 000 €	20 000 €	111 300 €	15 000 €	13,48%
PETITS FRERES DES PAUVRES	R F	Lutte contre l'isolement des personnes âgées de Besançon : organisation de visites à domicile, de rencontres, d'activités et de sorties	1 000 €	0 €	1 000 €	2 000 €	17 400 €	1 500 €	8,62%
PGI	R F	Aide au fonctionnement Recherche et développement dans le domaine du Grand Age.	5 000 €	5 000 €	5 000 €	6 000 €	1 212 500 €	3 000 €	0,25%

DEMANDES DE SUBVENTIONS A CARACTERE SOCIAL 2024

ASSOCIATIONS	1ère demande (1) Renouvellement ® Fonctionnement (F) Projet (P) Public Jeunes (J)	OBJET DEMANDE 2024	Subvention 2021	Subvention 2022	Subvention 2023	Subv 2024 demandée	Budget prévisionnel de la demande	Proposition CA du 10/04/2024	% de la subvention attribuée sur BP
UNAFAM 25	<input type="checkbox"/> R <input checked="" type="checkbox"/> F	Assurer l'accueil, l'écoute et le soutien aux familles et proches de personnes malades psychiques.	2 500 €	2 500 €	2 500 €	3 000 €	11 200 €	2 000 €	17,86%
UNIS-CITE	<input type="checkbox"/> R <input checked="" type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> J	Permettre à des jeunes en service civique de mener des missions de lutte contre l'isolement des personnes âgées en partenariat avec les structures du territoire		2 000 €	5 000 €	5 000 €	49 120 €	2 500 €	5,09%
SOUS-TOTAL 3						71 422 €		31 500 €	
MAINTENIR OU ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE LES PUBLICS RELEVANT DU CCAS AU SENS DE L'AUTONOMIE SOCIALE ET ECONOMIQUE - "DE L'URGENCE VERS L'AUTONOMIE"									
AGIR SOLIDARITE FC	<input type="checkbox"/> R <input checked="" type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> J	Développement d'actions d'intérêt général de type social, culturel ou économique	3 000 €	3 000 €	1 000 €	2 000 €	60 200 €	0 €	0,00%
SOUS-TOTAL 4						2 000 €		0 €	
TOTAL GENERAL						314 372 €		174 185 €	